

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS843

présenté par
M. Monnet et M. Dharréville

ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les rectifications de recettes et de dépenses opérées à l'article 1^{er} pour l'année 2023 ne reflètent pas la réalité des besoins. Telle est la raison de cet amendement de suppression.